



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT
ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2019 À 9H00
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Guy MESSAGER, Président - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Anita MANDIGOU, Vice-Présidente - Jean-Luc HERKAT, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Didier GUEVEL, Vice-Président - Christine PASSENAUD, Vice-Présidente - Antoine ESPIASSE, Vice-Président - Alain BOURGEOIS, Vice-Président - Gérard SAINTE BEUVE, Vice-Président - Gilles MENAT, Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL, Directeur Général - Pascale MARTY et Déborah TANGUY, Directrices Générales Adjointes

A/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 14 octobre 2019

Le compte rendu du Bureau n'appelle pas de remarque et est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agendas des Élus 2020 - projet

Guy MESSAGER soumet pour avis aux Élus l'agenda pour le premier trimestre 2020 avec prise en compte du calendrier des élections municipales.

Les membres du Bureau prennent en compte l'annulation de la date du bureau du 18 novembre 2019 et le maintien de la date du 18 novembre après-midi pour le jury d'audition concernant l'implantation de la canalisation de transfert.

2) Procédures juridiques :

Foncier - Signature d'un acte de constitution de servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées au droit de la parcelle cadastrée section AM n° 807 appartenant à Monsieur et Madame M sur le territoire de la commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Après exposé de l'objet de la démarche par Déborah TANGUY, le Bureau donne son accord pour la signature de l'acte constitutif de servitude par le Président.

Foncier - Signature d'un acte de constitution de servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées au droit de la parcelle cadastrée section AM n° 835 appartenant à Madame A sur le territoire de la commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Après exposé de l'objet de l'acte par Déborah TANGUY, le Bureau donne son accord pour la signature du document constitutif de servitude par le Président.

Référé préventif de Bouygues Immobilier relatif à des travaux sur la rue Emmanuel Rain à GONESSE - Désignation d'un Vice-Président

Après exposé de l'objet du référé préventif par l'entreprise et présentation des réseaux de collecte et de transport situés à proximité du projet par Pascale MARTY, le Bureau désigne Didier GUÉVEL en tant que représentant du SIAH et, en son absence ou empêchement, le Président Guy MESSAGER.

COPIL - Signature de la charte agricole du Grand Roissy

Les membres du Bureau prennent connaissance de la charte du projet agricole et forestier sur le territoire du Grand Roissy et après explications d'Éric CHANAL et rappel des objectifs de la charte, approuvent à l'unanimité la signature de cette charte.

a) Définition des critères

Opération n° 482IA - Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la rue Cour des Écoles sur la commune de LE THILLAY

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique ; 40 % prix.

b) Attribution

Marché n° 07-19-18 - Marché public de prestations d'accompagnement à la mise en place du RGPD (Règlement Général de Protection des Données)

Après exposé du rapport d'analyse des offres par Pascale MARTY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) - service conseil en Informatique, pour un montant maximum de 5 592 € HT et une durée de deux ans maximum.

c) Avenant

Marché n° 094 MOM 104 - Réhabilitation du collecteur d'eaux usées de l'impasse Rassigny sur la commune de BOUQUEVAL - Avenant n° 1 en moins-value

Après exposé par Déborah TANGUY, les membres du Bureau donnent leur accord pour la signature de l'avenant n° 1 avec l'entreprise SEIRS TP pour un montant de moins 1 187 € HT, soit une diminution de 2,90 % du montant du marché.

B/ ASSAINISSEMENT

Opération n° 482IA - Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la rue Cour des Écoles sur la commune de LE THILLAY - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Dans la continuité de la définition des critères concernant l'opération présentée ci-dessus, il est nécessaire

de demander les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation des travaux.

Le Bureau valide cette demande.

3) Transfert des réseaux de collecte :

Transfert des réseaux de collecte des communes de GARGES-LÈS-GONESSE, GONESSE et GOUSSAINVILLE - Point sur la procédure

Pascale MARTY fait un point d'étape de l'opération de transfert des réseaux de collecte de GARGES-LÈS-GONESSE, GONESSE et GOUSSAINVILLE au plan technique, juridique et financier.

Éric CHANAL précise que concernant GOUSSAINVILLE l'enjeu consiste à connaître les limites du patrimoine faisant l'objet du transfert compte tenu du patrimoine des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et en prévision des interventions à réaliser à compter du 31 décembre.

Le Bureau prend acte de l'avancement de ces dossiers.

4) Extension de la station de dépollution :

Signature contrat d'injection du biométhane au salon des Maires

Éric CHANAL rappelle les enjeux liés à la signature de ce contrat avec GRDF.

Le bureau donne leur accord pour la signature du contrat d'injection de biométhane au salon des Maires le 20 novembre 2019 à 14h30.

C/ FINANCES

Fiscalité locale - Compétence collecte et transport des eaux pluviales

Pascale MARTY présente les éléments d'ordre fiscal relatifs à la compétence eaux pluviales urbaines, la compétence transport des eaux pluviales et la taxe GÉMAPI avec le principe de la fiscalité additionnelle, les bases retenues par les services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) et leur méthode de calcul. Elle donne également des explications au sujet de la colonne « syndicats de communes » qui figure sur les feuilles d'impôt des différentes taxes locales.

Les membres du Bureau indiquent que les explications fournies sont satisfaisantes.

D/ RESSOURCES HUMAINES

Télétravail

Pascale MARTY fait un point d'étape sur la mise en place du télétravail au SIAH, après rappel des éléments d'ordre réglementaire et des choix opérés par le SIAH.

Le bureau prend acte de la démarche en cours et des actions à mener d'ici le 31 décembre 2019.

Indemnités des Élus - syndicats mixtes

Après exposé de la note du Directeur Général des Collectivités Locales par Pascale MARTY, le Bureau prend acte que pour qu'un Syndicat puisse continuer à verser des indemnités à ses Élus, le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre doit être totalement inclus dans le périmètre d'un Syndicat mixte fermé, ce qui n'est pas le cas du SIAH.

Les membres du Bureau prennent acte de la situation et demandent des précisions sur la date de mise en application.

E/ COMMUNICATION

Choix de la date des vœux du SIAH

Les vœux du SIAH se tiendront le lundi 27 janvier 2020 à 19h00 à la traditionnelle salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE, gracieusement prêtée par la commune de BONNEUIL-EN-FRANCE.

Choix des cartes de vœux

Le Bureau choisit la carte, en format carré, « qui sème des vœux récolte des projets ».

Choix de la sortie de début d'année et date

Le Bureau décide que la sortie des Élus et du personnel du SIAH aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 au Musée de l'Air et de l'Espace.

Fin de la réunion de Bureau à 10h45

*Prochaine réunion de Bureau le **lundi 25 novembre 2019 à 9h00***